



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mai 2026

Date de la convocation : 05 mai 2026

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 15

Procuration : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Etaient présents : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Hervé BUTTIN, Gilles TOUNY, Amandine BERNARD, Amandine ROUX, Olivia CARGIET, Patricia LEGRAND, Rachel DELCAMP, Séverine LAURENT, Stéphane MARTI, Yann ROUX, Yves BIESSY-BONNET.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 2 avril 2026

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le compte rendu de la séance du 2 avril 2026.

Après lecture et échanges, aucune observation particulière n'est formulée par les membres du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 2 avril 2026.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

2. Déclarations d'intention d'aliéner — DIA

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal deux déclarations d'intention d'aliéner reçues par la commune.

La première déclaration concerne un bien situé **route de Champier à Flacheres**

La seconde déclaration concerne un bien situé **rue du Village,**

Après examen des dossiers et échanges entre les membres du Conseil municipal, il est proposé de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur ces deux biens.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain concernant les deux déclarations d'intention d'aliéner présentées.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

3. Budget / Finances — Prêt relais pour l'acquisition du dernier commerce

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet d'acquisition du dernier commerce de la commune.

Cette acquisition s'inscrit dans une volonté de préserver l'activité commerciale locale, de maintenir un lieu de vie au sein du village et de soutenir l'attractivité de la commune.

Dans l'attente du versement des subventions sollicitées, il est proposé de mettre en place un prêt relais permettant d'assurer temporairement le financement de l'opération.

Le prêt relais envisagé serait d'un montant de **75 000 €**, sur une durée de **12 mois**.

Après présentation des conditions générales de financement et échanges entre les membres du Conseil municipal, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à la souscription de ce prêt relais.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à souscrire un prêt relais d'un montant de **75 000 €**, sur une durée de **12 mois**, dans le cadre de l'acquisition du dernier commerce de la commune et dans l'attente du versement des subventions.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

4. RIFSEEP — Régime indemnitaire

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le point relatif au RIFSEEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Il est rappelé que ce régime indemnitaire permet de déterminer les modalités d'attribution des primes aux agents concernés, en fonction notamment de leurs missions, responsabilités, contraintes particulières et engagement professionnel.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les représentants du personnel ont été consultés sur ce sujet.

Les représentants du personnel ont émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal prend acte de cet avis favorable.

5. Travaux de voirie et de sécurité — Coussins berlinois

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet relatif aux coussins berlinois, dans le cadre des travaux de voirie et de sécurité.

Il est rappelé que ces aménagements ont pour objectif de contribuer à l'apaisement de la circulation et à l'amélioration de la sécurité sur les secteurs concernés.

Le coût estimatif présenté est de **10 380 € par coussin berlinois**.

Compte tenu du coût de ces aménagements, il est proposé de solliciter une subvention auprès du Département afin d'accompagner financièrement la commune dans la réalisation de ces travaux.

Après échanges, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Département au titre des travaux de voirie et de sécurité concernant les coussins berlinois.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

6. Désignations diverses

6.1. Correspondant défense

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de désigner un correspondant défense au sein du Conseil municipal.

Après échange, Monsieur Cyrille Madinier est proposé pour exercer cette fonction.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne Monsieur Cyrille Madinier en qualité de correspondant défense.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

6.2. Association des femmes élues de l'Isère — Égalité femmes-hommes

Monsieur le Maire présente la désignation relative à l'Association des femmes élues de l'Isère et au suivi des questions d'égalité femmes-hommes.

Après échanges, Monsieur **Cyrille Madinier** est désigné au titre de l'égalité femmes-hommes.

Madame **Séverine Laurent** est désignée élue référente.

6.3. Commission Ticket Culture

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des membres de la commission Ticket Culture.

Sont désignées membres de cette commission :

Madame **Florence Madinier** ;

Madame **Patricia Legrand**.

6.4. Référent ambroisie

Monsieur le Maire rappelle l'importance du suivi de la problématique liée à l'ambroisie, plante invasive présentant notamment des enjeux sanitaires.

Après échanges, Madame **Amandine Roux** est désignée référente ambroisie.

6.5. Référent frelons asiatiques

Monsieur le Maire évoque également la nécessité de désigner un référent pour le suivi des signalements relatifs aux frelons asiatiques.

Madame **Amandine Roux** est désignée référente frelons asiatiques.

6.6. Référent incendie et secours

Monsieur le Maire présente la désignation du référent incendie et secours.

Après échanges, Monsieur **Thierry Dubus** est désigné référent incendie et secours.

7. Règlement intérieur des services périscolaires et tarification cantine / garderie

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le règlement intérieur des services périscolaires ainsi que les tarifs applicables à la cantine et à la garderie pour l'année scolaire 2026/2027.

Il est rappelé que ces services permettent d'assurer l'accueil des enfants sur les temps périscolaires, notamment pendant la pause méridienne et les temps de garderie.

Compte tenu de l'évolution des coûts de fonctionnement, il est proposé une légère revalorisation du tarif du repas du midi et de la garderie entre midi et deux.

Il est ainsi proposé :

une augmentation de **0,10 €** sur le repas du midi et la garderie entre midi et deux, portant le tarif à **5,20 €** ;

le maintien du tarif de la garderie à **1 € la demi-heure**.

Après présentation et échanges, le Conseil municipal approuve le règlement intérieur des services périscolaires ainsi que les tarifs proposés.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

8. Questions diverses

8.1. Logiciel de gestion des concessions

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un devis relatif à un logiciel de gestion des concessions.

Ce logiciel permettrait de faciliter le suivi administratif et la gestion des concessions communales.

Le montant annuel du devis s'élève à **251,92 €**.

Il est également précisé qu'un engagement sur une durée de **5 ans** permettrait à la commune de bénéficier d'une remise de **20 %**.

Après échanges, le Conseil municipal donne son accord pour ce devis.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

8.2. Devis Synesis — Remplacement d'une carte Wi-Fi

Monsieur le Maire présente un devis de la société **Synesis** concernant le remplacement d'une carte Wi-Fi sur un ordinateur.

Le montant du devis s'élève à **138 € TTC**.

Après échanges, le Conseil municipal donne son accord pour ce devis.

Décision adoptée à l'unanimité.

Tous les élus présents ont pris part au vote.

8.3. Chemin rue du Village — Circulation des quads et motos

La question est posée concernant la circulation des quads et motos sur le chemin situé **rue du Village**.

Il est demandé si la circulation de ces véhicules est autorisée ou interdite sur ce chemin.

Après échanges, il est précisé qu'à ce jour, aucune interdiction spécifique ne semble s'appliquer à la circulation des quads et motos sur ce chemin.

Le sujet pourra faire l'objet d'un suivi complémentaire si nécessaire.

8.4. Assainissement — Abreuvement des animaux par les agriculteurs

La question des coûts d'assainissement décomptés aux agriculteurs est évoquée.

Il est indiqué que certains agriculteurs supporteraient des coûts d'assainissement liés à l'eau utilisée pour abreuver leurs vaches.

Il est demandé comment cette situation pourrait être examinée et auprès de quel interlocuteur les agriculteurs concernés pourraient s'adresser afin qu'une solution soit recherchée.

Le sujet sera à clarifier auprès des services compétents afin d'identifier les démarches possibles et les interlocuteurs concernés.

8.5. Fibre optique — Problématique réseau

La question de la fibre optique est également évoquée.
Il est indiqué que des difficultés persistent sur le réseau. Des travaux sont toutefois toujours en cours afin de résoudre les problématiques rencontrées.
La situation devrait prochainement se résorber.

9. Prochain Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **jeudi 11 juin 2026 à 20h00**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21h30**.

Le Maire - Cyrille MADINIER



Le secrétaire de séance - Pierre DUMOLLARD

